

*Initiatives parlementaires*

Je suis persuadé que l'une des raisons qui ont incité les Canadiens à élire un gouvernement libéral majoritaire tient à nos politiques sincères et progressistes à l'égard des populations autochtones. Les Canadiens soutiennent depuis longtemps qu'il faut adopter des mesures pour résoudre les problèmes autochtones, et c'est au sein du Parti libéral du Canada qu'ils ont trouvé la volonté politique d'agir.

Le Plan libéral pour le Canada, le livre rouge, qui énonçait pendant la campagne électorale les grandes lignes des initiatives politiques du Parti libéral, comprenait des engagements très clairs envers les peuples autochtones; des engagements que nous nous efforçons de remplir avec conviction.

Ainsi, nous nous sommes engagés à mettre en application le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale. Et nous nous efforçons de le faire de concert avec les dirigeants autochtones et d'autres parties. Nous y parviendrons. L'avantage de cette formule est qu'elle assure un plus grand contrôle au niveau local, comme le député le réclame. Nous nous sommes engagés à démanteler le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, un processus déjà en marche au Manitoba.

• (1750)

La disparition de ce ministère rendra possible le contrôle local que le député estime nécessaire pour résoudre ce problème.

Nous nous sommes engagés à protéger l'honneur de la Couronne en réglant les revendications territoriales grâce à un mécanisme juste et équitable. Depuis un an, la Chambre a consacré beaucoup de temps et d'énergie à adopter des lois qui consacrent plusieurs règlements de revendications territoriales. J'ai pris part aux débats sur ces règlements. Au comité, j'ai pris part aux délibérations sur les revendications territoriales, et j'ai été heureux de voir certains règlements adoptés.

Le règlement de ces revendications favorisera le contrôle local nécessaire pour résoudre le problème du logement.

Dans le livre rouge, nous promettons également d'accroître le soutien à l'enseignement postsecondaire. Il y a déjà plusieurs mois, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien annonçait que 20 millions de dollars viendraient s'ajouter au budget du programme d'enseignement postsecondaire de son ministère, le portant à 247,3 millions de dollars pour l'année 1994-1995.

Un meilleur enseignement postsecondaire donnera aux collectivités les compétences nécessaires au niveau local pour s'attaquer au problème du logement.

Tout comme le député, je me suis entretenu avec les premières nations de Hiawatha et de Curve Lake d'autonomie gouvernementale, d'enseignement et de traités. Ses propositions me paraissent très intéressantes.

Nous avons aussi promis de nous attaquer aux problèmes de santé en donnant aux collectivités autochtones les instruments et les ressources dont elles ont besoin pour agir. À cette fin, Santé Canada a récemment annoncé le lancement d'une stratégie pour des collectivités en bonne santé. Au cours des cinq prochaines

années, on consacrera à cette stratégie 243 millions de dollars de fonds supplémentaires, pour combler certains besoins prioritaires en ce qui a trait à l'inhalation de solvants, à la santé mentale et aux soins de santé à domicile.

Le député de The Batefords—Meadow Lake sait que ces questions sont liées aux problèmes qu'il a abordés ce soir.

Nous nous sommes également engagés, de façon très claire, dans le livre rouge, à nous occuper du problème du logement que le député a soulevé ce soir. D'ailleurs, les efforts que nous avons déployés dans ce domaine sont nombreux.

Les députés doivent cependant convenir que ce problème est fort complexe. Il nécessite la collaboration de plusieurs parties, et nous devons y apporter toute une gamme de solutions innovatrices. La solution de ce problème n'est pas seulement d'ordre financier et ne relève pas exclusivement du gouvernement fédéral.

Le livre rouge reconnaît que «le logement adéquat est l'un des besoins fondamentaux de toute société et une condition préalable essentielle à la prospérité des collectivités». Cet énoncé fait directement référence à la situation précaire de l'habitation dans plusieurs collectivités autochtones.

Pour relever le défi du logement, le livre rouge engage le gouvernement à oeuvrer de concert avec les peuples autochtones pour élaborer une approche au logement axée sur le contrôle de la collectivité, sur les ressources locales et sur la souplesse des conditions de conception et de main-d'oeuvre. C'est l'approche locale que le député réclame.

Je suis heureux de signaler à la Chambre que c'est exactement la voie que le gouvernement a choisie. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement ont clairement dit qu'ils faisaient du logement une priorité personnelle. Afin de remplir l'engagement du gouvernement, les deux ministres ont prié leurs hauts fonctionnaires de collaborer afin d'élaborer une nouvelle politique du logement qui soit équitable, juste et responsable à l'intention des autochtones.

À cette fin, les hauts fonctionnaires fédéraux collaborent depuis plusieurs mois avec le groupe de travail sur le logement de l'Assemblée des premières nations, les représentants de l'Inuit Tapirisat du Canada, le Congrès des autochtones et d'autres parties pour mettre au point une nouvelle politique qui aura des répercussions plus étendues et plus positives.

Il faut tenir compte de nombreux enjeux dans l'élaboration d'une nouvelle politique de logement à l'intention des autochtones. En fait, ceux-ci passent de la propriété des lieux et du financement à la participation des autochtones à la construction ainsi qu'à l'entretien et à la gestion des projets de logement.

• (1755)

Même si des groupes autochtones tels que l'Assemblée des Premières nations et les Inuit souhaitent une intervention rapide, ils reconnaissent néanmoins la nécessité de collaborer avec le gouvernement et le secteur privé afin de trouver des solutions rentables à la situation déplorable du logement. Les dirigeants